

23 JUIL. 2018
122

Monsieur le Président,

En juin 2019, l'Organisation internationale du travail (OIT) célébrera son centenaire. C'est une occasion unique de se pencher sur le monde du travail tel qu'il a été construit au cours du siècle, mais également de s'interroger sur « l'avenir du travail », c'est-à-dire l'impact des mutations technologiques, les nouvelles formes d'organisation du travail, le bien-être au travail, la santé et la sécurité...

Mais comment répondre à ces questions si on ignore ce que veulent ceux qui seront au travail demain et après-demain et si on ne se trouve pas en capacité d'appréhender l'impact de ces nouvelles aspirations sur le monde du travail ?

En France, la situation des jeunes sur le marché du travail est complexe ; le taux de chômage des jeunes actifs faiblement qualifiés est particulièrement élevé, les jeunes diplômés sont globalement mieux protégés contre le risque de chômage mais mettent plus de temps à se stabiliser dans l'emploi, avec parfois une perception de "déclassement" au vu de leurs diplômes et de leurs expériences.

Il est indispensable d'identifier très précisément la perception des jeunes actifs – salariés, demandeurs d'emploi, agents publics, chefs d'entreprise – et de ceux qui se préparent à y entrer, sur les formes de recrutement et les conditions d'intégration sur le marché du travail, le diplôme et l'expérience, sur leurs attentes à l'égard de l'objet de l'entreprise, sur leurs perspectives professionnelles, leur appréhension des relations hiérarchiques et des collectifs de travail, des conditions de travail et d'emploi, de la qualité de vie au travail, mais également des nouvelles formes de travail et d'emploi. C'est ce diagnostic qui nous permettra d'apporter des réponses adaptées.

Cet état des lieux devra également intégrer les approches et les regards des employeurs publics et privés pour prendre en compte ces attentes dans leurs organisations, mais également répondre à leurs besoins.

La représentation du travail par les jeunes est également une source de transformations positives et je souhaite que vous puissiez dégager les principaux leviers susceptibles d'améliorer pour tous l'accès au marché du travail et le développement des parcours professionnels.

Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du CESE
9, place d'Iéna
75016 PARIS

Enfin, vos travaux pourront intégrer la manière dont les jeunes perçoivent les différentes formes d'engagement, notamment syndical.

Le gouvernement pourra ainsi établir à partir de vos propositions une feuille de route avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de notre pays nous permettant de nourrir, en 2019, le prochain G7 présidé par la France. Les travaux du Conseil pourront également alimenter la réflexion du gouvernement dans le cadre de la célébration du centenaire de l'OIT.

Une consultation citoyenne pourrait venir enrichir et nourrir la feuille de route du gouvernement.

Pour mener ces travaux, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des administrations concernés, en particulier les services du ministère du travail.

Je souhaite que cette réflexion puisse être conduite sur l'ensemble de ces questions et donner lieu à un avis au plus tard avant la fin du mois de mars 2019.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE